



*pour une planète vivante**

WWF France

Bois de Boulogne
1 carrefour de Longchamp
75016 Paris
France

Standard : 01 55 25 84 84
Fax : 01 55 25 84 74

Communiqué de Presse

Paris, le 22 octobre 2009

PCB, la Chapelle Réanville, le dossier de la honte

Septembre 2009, un élevage de poules pondeuses à la Chapelle Réanville dans l'Eure est identifié comme étant fortement contaminé aux PCB et aux dioxines avec des taux 10 fois supérieurs aux normes sanitaires autorisées.

Octobre 2009, il est certifié que la contamination de cet élevage est due à une pollution des sols par voie atmosphérique sans toutefois avoir à ce jour identifié le pollueur.

Aujourd'hui, un drame humain est en train de se produire. Les éleveurs qui ont tout perdu, obligés de faire partir à leur frais l'ensemble de leur volaille à l'équarrissage, se voient contraints d'arrêter leur exploitation. Que vont-ils devenir ? Qui est responsable ? Qui indemniserà les préjudices ?

La Direction Départementale des Services Sanitaires va devoir pourtant répondre à une question essentielle. Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre 1 an pour que ces éleveurs se voient interdire la commercialisation de leurs produits ?

Les prélèvements ont été réalisés le 2 septembre 2008, les résultats qui auraient dû être rendus public au 31 décembre 2008 ne l'ont été qu'en septembre 2009. Pourquoi un tel dysfonctionnement ? Pourquoi met-on aujourd'hui en garde les éleveurs contre de possibles poursuites pour la vente de produits contaminés, eux qui n'étaient même pas au courant ?

Serge ORRU, Directeur Général du WWF-France appelle à ce que les pouvoirs publics et notamment le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche prennent rapidement des décisions afin que cesse cet acharnement « face à ce drame humain, face aux incohérences de ce dossier, nous apporterons notre soutien à ces personnes et feront en sorte que la lumière soit faite sur cette pollution ».

Contacts WWF :

Camille Lajus, Responsable Relations Presse : 01 55 25 84 61 - clajus@wwf.fr
Guillaume Llorca, Responsable Investigation : 06 24 28 27 41 – gllorca@wwf.fr

** for a living planet®*

Reconnue d'Utilité Publique par le décret du 24 mars 2004 et bénéficiant des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987.

Faites un geste pour la planète : réduisez votre empreinte et soutenez le WWF

Retrouvez-nous sur www.wwf.fr